



Passeports biométriques belges

Passeports demandés en Belgique		
Pour qui ?		
⇒ dans les communes: pour tout citoyen belge inscrit dans les registres de la population de cette commune		
⇒ dans les provinces: pour tout citoyen belge inscrit dans les registres de la population d'un poste consulaire belge à l'étranger		
Validité?		
Mineurs (-18 ans): 5 ans		
Majeurs (+18 ans): 7 ans		
Prix?		
	<u>Mineur</u> (-18 ans)	<u>Majeur</u> (+ 18 ans)
32 pages (procédure normale)	35 €	65 €
32 pages (procédure urgente)	210 €	240 €
64 pages	210 €	240 €
Attention: certaines communes perçoivent aussi une taxe communale pour la délivrance d'un passeport. Renseignez-vous auprès de votre administration communale à ce sujet.		

Passeports demandés dans un poste consulaire belge à l'étranger		
Pour qui ?		
Pour tout citoyen belge inscrit dans les registres de la population d'un poste consulaire belge à l'étranger		
Validité?		
Mineurs (-18 ans): 5 ans		
Majeurs (+18 ans): 7 ans		
Prix?		
	<u>Mineur</u> (-18 ans)	<u>Majeur</u> (+ 18 ans)
32 pages	35 €	75 €
64 pages	210 €	240 €